



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le 22 FEV. 2021

Madame la Présidente,

La transformation du lycée professionnel a d'abord porté sur une évolution des programmes des enseignements généraux du certificat d'aptitude professionnel (CAP) et du baccalauréat professionnel, diplômes les plus représentés, qui concernent au premier plan les élèves de la voie scolaire. J'ai ensuite sollicité l'expertise du Conseil supérieur des programmes pour un ajustement des enseignements généraux de brevet des métiers d'arts (BMA), liés aux enseignements généraux du baccalauréat professionnel.

Il convient désormais de mettre à jour certains des enseignements généraux de brevet professionnel (BP) pour une application à la rentrée 2021 en première année de formation et en 2023 pour la première session d'examen. Ces enseignements généraux et les épreuves associées, qui sont définis par des arrêtés en date des 8 février et 3 mars 2016, font en effet référence aux programmes de CAP et de baccalauréat professionnel, modifiés en 2019.

Si les programmes d'expression et connaissance du monde et de langue vivante ne nécessitent pas *a priori* de modification, ceux de mathématiques et de physique-chimie doivent évoluer dès la rentrée 2021. Sous réserve de recommandations que le Conseil supérieur des programmes pourrait formuler, la définition d'épreuve associée ne semble pas devoir évoluer. Toutefois, une mise en cohérence des grilles nationales d'évaluation avec les nouveaux programmes sera sans doute nécessaire. Ces nouvelles grilles, le cas échéant, pourront être publiées, en complément des programmes par note de service en vue de la session 2023.

Pour les mathématiques, vous pourrez procéder à une mise en cohérence du programme avec l'esprit et les contenus des nouveaux programmes de CAP, de baccalauréat professionnel et de BMA, en particulier en ce qui concerne le travail sur les automatismes et le développement de la pensée algorithmique, avec éventuellement une initiation à la programmation pour les métiers concernés.

En physique-chimie également, la rénovation des programmes permettra une cohérence d'ensemble, dans l'esprit des contenus d'enseignements entre les contenus des filières de baccalauréat professionnel, de CAP et de BMA, d'une part et de BP, d'autre part. La cohérence d'ensemble est également à rechercher pour les enseignants, qui interviennent souvent dans plusieurs de ces filières.

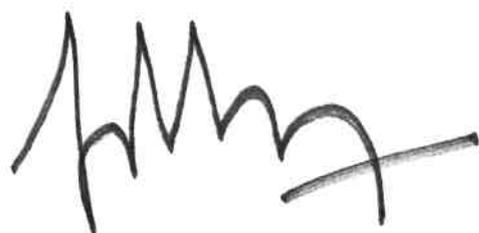
Madame Souâd AYADA
Présidente
Conseil supérieur des programmes
110, rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

.../...

J'attends vos projets de programmes et de grilles d'évaluation associées pour le mois d'avril, afin de permettre leur publication avant l'été, pour une mise en œuvre à la rentrée 2021.

Je sais pouvoir compter sur la grande réactivité du CSP, qui n'est plus à démontrer, afin de mener ces travaux dans des délais à nouveau très contraints.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.

A handwritten signature in black ink, consisting of several sharp, vertical strokes followed by a horizontal line that curves upwards at the end.

Jean-Michel BLANQUER